

LIMINAIRE CSAL du 07/12/2023

Monsieur le Président,

Ce jeudi, la première partie de notre liminaire ne s'adressera pas à vous, mais période oblige, directement au père Noël.

Cher Père Noël,

Des milliers d'enfants de France et de Navarre te remercient. Ils ont eu la bonne surprise de recevoir en avance leur cadeau de Noël, un camion de pompier, une poupée dernier cri ? que nenni !!!

Le jouet tendance de ce Noël 2023, c'est la taxe d'habitation secondaire pour votre progéniture et ce dès l'âge de six mois..... Un cadeau qui surprendra et réjouira parents et enfants dans un élan commun. Grâce à GMBI, au tout numérique à outrance sans moyens adaptés, la taxe d'habitation secondaire 2023, c'est le « must trendy » de cette fin d'année.

Si le cadeau ne convient pas, n'ayez pas recours à la revente sur Vinted ou le Bon Coin.

Le gentil agent des Finances publiques qui a trimé tout l'été sur le sujet, consacrera en plus la trêve des confiseurs à régulariser votre situation (contrairement à ce que prétend notre ministre sur le caractère automatique de la régularisation).

Moqué par les journaux nationaux (presse et audiovisuel), le gentil agent des finances publiques appliquera de lui-même une formule de politesse et s'excusera patement auprès de votre enfant(véridique !!!), bien qu'il ne soit responsable en rien de la déroute constatée.

Quand aux vrais responsables de ce marasme, cher Père Noël, ils ont du « piquer » ton traîneau(garé en double file) pour s'exiler et se faire oublier quelques temps au niveau du cercle polaire.

Chacun tirera les enseignements appropriés de ce mauvais conte de Noël.....

We wish you a Merry Christmas.

Revenons désormais à notre ordre du jour....

Monsieur le Président, (bis)

Concernant, le règlement intérieur (RI) pour le fonctionnement du Comité Social d'Administration Local (CSAL), voilà bientôt un an que les instances sont en place et le décret existe depuis 2020 !!!(on a connu plus rapide)

Nous reviendrons en séance sur les propositions de modification du RI faites en Formation Spécialisée tout en ayant à l'esprit, que les marges de manœuvre semblent plus que réduites, à l'exemple du déroulé en Csar.

Espérons que les échanges et avis ce jour ne soient pas purement formels, pour aboutir à un « Dîners de Cons » grandeur nature.

Concernant la cellule d'accueil, elle consiste à mettre en place au final un mini centre de contact, Il eut été sans doute préférable d'aborder ce sujet en Fs en lien avec l'Isst, le médecin de prévention (consulte partiellement) et des ergonomes, l'impact sur les conditions de travail étant majeur.

De nombreuses questions se posent sur le court et moyen terme.

- son périmètre, sa composition, l'articulation avec Briançon sur le plan géographique et fonctionnel, l'articulation avec les Sip en charge de la gestion et de l'accueil physique, la volumétrie, l'ergonomie, le lien avec les EFS.....

A court et moyen terme, pouvez vous nous garantir aux côtés de cette cellule d'accueil, la pérennité des emplois et des structures au niveau des Sip de Gap et Briançon, notamment dans le cadre de la déclinaison du Com 2023/2027, et ce bien au-delà du 31/12/2026 ?

Notons que les Sip ont déjà perdu 25% de leurs emplois depuis 2015, ce qui renforce nos craintes....

À plus long terme, pouvez vous prendre l'engagement que cette cellule d'accueil est bien au service de nos territoires et des hauts alpins et ne rejoindra pas à plus ou moins brève échéance son homologue de Valence dans la Drôme. (un exemple parmi d'autres) ?

Ce jour notre organisation a souhaité lors de la dernière instance abordé les suites du Plan de soutien à Briançon présenté dans ces locaux il y a un an et évoqué en lien avec le document unique et nos visites de service la situation de la trésorerie hospitalière.

En conclusion à la présente liminaire, Solidaires Finances Publiques souhaite de nouveau rappeler que les agents des Finances Publiques continuent de protester contre l'absence de réelle revalorisation indemnitaire.

Pour rappel, l'indemnité Mensuelle de Technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017 et la valeur du point ACF est inchangée depuis 2009.

De ce fait , nous souhaitons pour tous les agents :

- La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF ;
- L'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;
- La revalorisation de la prime de rendement ;
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.

Il en va de la reconnaissance de nos métiers, compétences et investissements consentis tout au long de l'année, période de Noël comprise.